

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## AMENDEMENT

N° AC591

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Herouin-Léautey, M. Proença et Mme Rouaux

-----

### ARTICLE 14 BIS

À l'alinéa 2, substituer au taux :

« 20 % »

le taux :

« 15 % ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose une amélioration de la précision rédactionnelle du présent article.